



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.186**

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX EN PROVENCE**

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

**Excusés sans pouvoir :**

**NEANT**

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS-MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



01.06

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation  
- Informatique et RRH  
Département Ressources  
et Relations Humaines  
Service Effectifs, Mobilité  
et Recrutements/Insertion

**RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08/03/10****RAPPORTEUR :** Mme Maryse JOISSAINS-MASINI**Politique Publique :** Gestion des Ressources et Moyens**OBJET :** CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs municipaux en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir :

**I. EXECUTION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE RECRUTEMENT DU 8 JANVIER 2010****Nomination suite à réussite concours :**

GRADE D'ACCES	NBRE DE CREATIONS	EFFECTIF
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1 <sup>er</sup> Classe	3	<b>Création</b> de 3 emplois d'Agents spécialisé des écoles maternelles de 1 <sup>er</sup> classe -2 à compter du 1 <sup>er</sup> Avril 2010 -1 à compter du 1 <sup>er</sup> Septembre 2010

**Résorption des emplois précaires :**

GRADE D'ACCES	NBRE DE CREATIONS & SUPPRESSIONS	EFFECTIF
Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe	9	<b>Création</b> de 9 emplois d'Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe - 4 à compter du 1 <sup>er</sup> Juin 2010 - 5 à compter du 1 <sup>er</sup> Septembre 2010
	9	<b>Suppression</b> de 9 emplois vacants d'Adjoint Technique Principal de 1 <sup>er</sup> classe à compter du 1 <sup>er</sup> Juin 2010

**II. RECRUTEMENTS: PLAN DE RECRUTEMENT 2010 : POUR FAIRE FACE AUX DEPARTS A LA RETRAITE, AUX MOUVEMENTS DE PERSONNEL, ET A LA REORGANISATION DES SERVICES.**

GRADE D'ACCES	NBRE DE CREATION & SUPPRESSION	EFFECTIF
REDACTEUR	1	<b>Création</b> d'un emploi de Rédacteur à compter du 1 <sup>er</sup> Mars 2010
	1	<b>Suppression</b> d'un emploi vacant de Rédacteur Chef à compter du 1 <sup>er</sup> Mars 2010

**III. REGULARISATION GRILLE PEDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE**

GRADE D'ACCES	NBRE DE CREATION & SUPPRESSION	EFFECTIF
Assistant d'Enseignement Artistique à temps incomplet	1	<b>Création</b> d'un emploi d'Assistant d'enseignement Artistique à temps incomplet à 25 % <b>Suppression</b> d'un emploi d'Assistant d'enseignement Artistique à temps incomplet à 15 % à compter du 1 <sup>er</sup> Mars 2010
Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique à temps incomplet (25%)	1	<b>Création</b> de 1 emploi d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique à temps incomplet à compter du 1 <sup>er</sup> Mars 2010.(25%)

**IV. APPLICATION COMMISSION PARITAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2009: Nomination Concours.**

GRADE D'ACCES	NBRE DE CREATION & SUPPRESSION	EFFECTIF
Technicien Territorial	1	<b>Création</b> de 1 emploi de Technicien Territorial <b>Suppression</b> de 1 emploi d'Agent de Maîtrise
	1	A compter du 1 <sup>er</sup> Février 2010

**V. CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION**

Afin de maintenir le niveau de qualité du service à la Direction Jeunesse et Vie étudiante de la Ville d'Aix en Provence, il y a lieu de créer un emploi de Catégorie A d'Attaché Territorial pour occuper le poste de **Chargé de Mission**, pour la gestion et la coordination d'activités nouvelles et de projets culturels (mise en place d'expositions diverses, développement du secteur multimédia).au sein de l'espace enfance jeunesse.

En l'absence de fonctionnaire titulaire disposant des formations et qualifications requises pour occuper ce poste, et compte tenu des besoins du service, un agent non titulaire pourra être recruté en application de l'article 3 alinéas 5 et 7 de la loi du 26 Janvier 1984, modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique territorial. Dans ce cadre, la rémunération afférente à cet emploi sera adossée à la grille de rémunération des Attachés Territoriaux en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes détenus par le candidat, comprise entre IM 349/ IB 379 et IM 658/ IB 801).

Cette Création prendra effet au 1<sup>er</sup> Mars 2010.

## **VI. CREATION D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE**

**Création** à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2010 et pour une durée de 3 ans d'une Activité Accessoire de Chargé de Coordination du projet Marseille Provence 2013 entre la ville d'Aix en Provence, la Communauté du Pays d'Aix, la Ville de Marseille, et la Communauté Urbaine de Marseille.

Cette activité représentera au plus, 15 % du temps de travail d'un temps plein, et offrira une rémunération par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux.

La détermination de la rémunération attachée à cette activité accessoire sera faite en fonction de la durée du temps de travail prévue à l'acte d'engagement sans pouvoir dépasser les 15% d'un temps complet (35 H) par semaine, des diplômés détenus, et de l'expérience professionnelle du candidat à l'Activité Accessoire.

Je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **ADOPTER** les créations, et les suppressions d'emplois sus énoncées sachant qu'elles entraîneront une incidence financière toutes charges comprises s'élevant à 102 920 € (cent deux mille neuf cent vingt euros) inscrite au Budget 2010 de la Ville Chapitres : 920 20 article 64 111 " Rémunération Principale du Personnel Titulaire " et 64 131 " Rémunération Principale du Personnel Non Titulaire ,qui présentent les disponibilités suffisantes.

**2010.186 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 13</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 42</b>
<b>Pour</b>	<b>: 42</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010**

**(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**